

Devenez **ingénieur** par **l'alternance** !

Faites le choix d'un **ITINÉRAIRE** d'excellence.







Votre **tuto** du candidat :
de votre inscription jusqu'à
votre admissibilité



Table des matières

Bienvenue dans votre espace candidat !	4
Accueil Candidat	4
1. Etat de votre candidature	4
2. Etat de votre CV.....	4
Dossier de candidature.....	5
1. Modification des informations régulières.....	5
DIVERS : contraintes particulières	5
2. Relevés de notes saisies en ligne.....	6
3. Gestion CV.....	6
4. Gestion photo.....	6
5. Pièces à télécharger au format PDF.....	6
a. Relevé de notes du Bac	6
b. Bulletin du bac + 2.....	6
c. Relevé de notes du BAC +2.....	6
d. Autres bulletins.....	7
e. Avis de poursuite d'études	7
f. Projet professionnel	7
g. Photocopie carte identité ou carte de séjour	7
h. Attestation de score de test de français	7
i. Document facultatif : attestation de score d'anglais.....	7
j. Autres documents	8
k. Attestation de bourse	8
6. Entreprise d'accueil	8
7. Saisie du dossier candidat.....	8
8. Visualisation du dossier PDF	8
9. Validation de vos inscriptions	8

a. Paiement en ligne pour les frais d'inscription.....	9
b. Les responsables pédagogiques ont étudié votre dossier	9
10. Cas particulier.....	10
11. VOUS ETES ADMISSIBLE.....	10
Postes proposés par les entreprises.....	11
Documents divers	12
Ma boîte à outils : informations importantes et conseils.....	13
1. Processus d'admissibilité	13
a. Première étape : DOSSIER.....	13
b. Deuxième étape : TESTS.....	13
c. Troisième étape : ENTRETIEN.....	13
d. Schéma synthétique du processus d'admission.....	15
2. Conseils pour valoriser votre candidature	16
a. Mettre en valeur votre candidature.....	16
b. Etre persuasif dans votre discours	17

Bienvenue dans votre espace candidat !

Votre demande de candidature a été étudiée par nos services : adéquation de votre diplôme avec la ou les formations demandées.

A l'aide de vos login et mot de passe, vous pouvez vous identifier sur notre site et entrer dans votre "Espace candidat".

L'espace candidat se décompose en 4 rubriques importantes :

- **Accueil candidat** : cette page vous donne "l'état" de votre candidature et évolue en fonction de son avancement,
- **Dossier de candidature** : il s'agit de retrouver l'ensemble des éléments concernant votre dossier. Vous pouvez le compléter dès à présent,



Le dossier d'inscription, dûment complété et accompagné des pièces justificatives, doit être **enregistré et validé en ligne avant le 3 mars 2025**.

- **Postes proposés par les entreprises** : dans le cas où vous êtes rendu admissible suite au jury de délibération, vous pourrez retrouver tous les postes proposés par les entreprises,
- **Documents divers** : tous les documents dont vous avez besoin durant votre candidature sont présents dans cette rubrique.

Accueil Candidat

Cette rubrique vous donne à « l'instant t » l'état d'avancement de votre dossier de candidature.

1. Etat de votre candidature

Vous visualisez dans un premier temps votre numéro interne « code » de notre base de données. Il se compose de 5 chiffres.

Ensuite, vous avez les informations concernant votre ou vos candidatures au fur et à mesure des étapes du recrutement.

2. Etat de votre CV

Vous retrouvez dans cette sous-rubrique l'état d'avancement de **votre CV**.

Nous **vous conseillons de déposer votre CV sur notre site** :

- Si vous êtes admissible suite aux jurys finaux de délibération, une personne de l'équipe ITII de Lyon vous adressera des conseils par mail si besoin sur le contenu et la mise en forme,
- Si vous êtes admissible suite à votre entretien de motivation : votre CV pourra être **visualisé par les entreprises** en recherche d'apprentis Ingénieurs via notre CVthèque,
- Si vous n'avez pas tenu compte de nos remarques d'amélioration, votre CV sera visible par les entreprises en l'état.

Vous pouvez à tout moment mettre à jour votre CV sur notre site internet : il permettra aux entreprises d'avoir toutes les informations en temps réel : stage de fin d'études, changements d'adresse mail ou de numéro de téléphone...



C'est l'équipe d'ITII qui validera votre CV quand vous aurez été déclaré admissible par le jury de positionnement

Dossier de candidature

Pour que l'examen de votre candidature se déroule dans les meilleures conditions possibles, merci de **LIRE TRES ATTENTIVEMENT** cette rubrique. Lisez-la d'abord **entièrement** avant de commencer à remplir votre dossier.



Le candidat est responsable de l'authenticité des informations fournies. C'est bien l'ensemble du dossier qui sera examiné par le jury. **Toutes pièces manquantes risquent de pénaliser** l'étude de votre dossier; le candidat prend la responsabilité de scanner l'ensemble des documents attendus dans les délais.

Vous avez jusqu'au 3 mars 2025 pour compléter ou modifier les données saisies sur votre dossier en ligne et compléter les annexes attendues. **Aucune relance ne sera faite pour vous réclamer les pièces manquantes !**



La date limite indiquée sur notre site est la date limite de validation du dossier en ligne : <http://www.itii-lyon.fr/>. Elle s'effectue **par le paiement en ligne des frais d'inscription**. Au-delà de cette date, vous devrez alors contacter l'équipe d'ITII au 04.78.77.05.33 ou par mail : contact@itii-lyon.fr

Nous vous conseillons vivement de vérifier l'ensemble des pièces jointes attendues et la saisie de vos données qui feront l'objet d'un contrôle et d'une analyse de chaque école partenaire de l'ITII.

1. Modification des informations régulières



DIVERS : contraintes particulières

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué pour la 2ème étape : les tests de positionnement. Ceux-ci se déroulent en distanciel. La plateforme dédiée est ouverte en général de 8h à 23h, vous pouvez vous connecter à n'importe quel moment dans cette amplitude, le chronomètre se déclenche quand vous commencez. Si vous avez des contraintes particulières de dates : **nous les signaler** dans l'encadré de la page 3 du dossier.

Contraintes recevables **sur justificatif** : stage à l'étranger, convocation à un examen, maladie...

Selon le cas, vous devrez **demander une autorisation d'absence à votre employeur et/ou votre école**, ou prendre un congé. Nous pourrions vous délivrer une **attestation de présence** dans nos locaux pour tests et entretien.

Pour les **candidats partant à l'étranger dans le cadre de leur stage de BUT ou post BUT**, une **session spéciale peut être envisagée**. Merci de prendre contact avec l'équipe d'ITII soit par mail : contact@itii-lyon.fr, soit par téléphone au 04 78 77 05 33.

Pour **les candidats à l'étranger**, des entretiens via Skype peuvent être envisagés également, merci de prendre contact avec l'équipe d'ITII

2. Relevés de notes saisies en ligne

- Saisir vos notes obtenues :
 - o dans vos enseignements de spécialités en terminale : indiquez la moyenne
 - o tel que sur votre relevé de notes de BAC : attention pour les candidats ayant passé le BAC avant la réforme de 2021 -> vous renseignez toutes les matières sauf les enseignements de spécialité, et ceux ayant passé le BAC à partir de 2021, vous ne remplissez pas les maths et la physique
- Saisir par trimestre ou semestre BAC + 2/3 du plus récent au moins récent : les notes d'anglais, mathématiques et physique, votre classement (rang/effectif de la classe). Si vous ne connaissez pas votre rang dans la promotion, ne remplissez pas, le champ n'est pas bloquant pour la suite.

3. **Gestion CV** (Voir paragraphe rubrique accueil candidat --> 2 - état de votre CV.

4. Gestion photo



Déposez votre photo aux dimensions et proportions indiquées et visualisez-la.

5. Pièces à télécharger au format PDF

Nous vous remercions de bien vouloir faire attention à la **qualité des pièces scannées au format PDF** et au **sens de lecture**. C'est autant de facilité pour l'analyse de votre dossier (l'année dernière, les écoles ont étudié plus de 2 300 dossiers de 1 200 candidats pour huit formations).

a. Relevé de notes du Bac

Vous retrouvez sur ce relevé de notes votre **numéro INE**.

b. Bulletin du bac + 2 / bac + 3

Plusieurs cas sont possibles :

- Selon que votre établissement délivre des bulletins scolaires des années de BTS/DUT/BUT par **semestre ou par trimestre**, vous devez fournir au moins :
 - o Soit les bulletins scolaires des 2 semestres de la 1ère année, des 2 semestres de la 2ème année, et du 1^{er} semestre de la 3^{ème} année
 - o Soit les bulletins scolaires des 3 premiers trimestres de la 1ère année et au moins le bulletin scolaire du 1^{er} trimestre de la 2ème année,
- Vous ne recevez qu'**un bulletin scolaire par an et** vous ne pouvez donc fournir aucun bulletin pour la 2ème année ? Nous envoyer le bulletin de l'année 1,
- Vous avez **obtenu votre DUT/BTS l'année dernière** ? Nous fournir la totalité des bulletins des 2 années ; pour les BTS, ajouter le relevé des notes d'examen du BTS,
- Vous avez **redoublé une année** ? Nous fournir la totalité des bulletins de toutes les années.

c. Relevé de notes du BAC+2 (pour les candidats en BTS)

Si vous avez déjà le relevé de notes du BAC+2 (déjà validé), nous vous remercions de joindre le fichier.

d. Autres bulletins

Si vous avez effectué une ou plusieurs année(s) complémentaire(s), veuillez nous joindre également les bulletins scolaires : prépa, école d'ingénieur, licence professionnelle...

e. Avis de poursuite d'études

L'avis de poursuite d'études est un **document confidentiel** que doit remplir votre équipe pédagogique de BAC + 2 ou BAC + 3. Vous le trouvez, à titre de modèle, dans la **rubrique « Documents divers »**. Si votre établissement a son propre document, il n'est pas nécessaire de leur faire remplir notre modèle. **Il est pris en compte pour une bonne part par les responsables pédagogiques des écoles dans l'étude de votre dossier.**

- Votre responsable de BAC + 2/3 vous le remet en mains propres -> vous le scannez et le téléchargez dans les pièces à joindre,
- Votre responsable de BAC + 2/3 souhaite nous le remettre directement : il l'envoie par mail à c.pelofj@iri-lyon.com
- Votre responsable de BAC + 2 ne souhaite pas donner d'avis de poursuite d'études, demandez-lui une **attestation qui justifiera l'absence de ce document.**

Si vous avez fait d'autres études après le bac+2, par exemple une licence professionnelle, vous pouvez nous joindre aussi l'avis de poursuite d'études de l'établissement correspondant **mais qui ne remplace pas celle correspondant à votre BAC+2/3.**

f. Projet professionnel

Le projet professionnel correspond à une **lettre de motivation** pour la ou les formation(s). Il s'agit de comprendre votre parcours et votre motivation à intégrer une formation d'ingénieur en apprentissage (document à rédiger informatiquement et à télécharger au format PDF).

Si vous continuez le processus de recrutement, un nouveau projet professionnel vous sera demandé lors de la prise de rendez-vous de votre entretien de motivation : il sera alors adapté à la filière de votre choix n°1.

g. Photocopie carte identité ou carte de séjour

- **Carte d'identité** : nous joindre la photocopie **recto-verso** de votre carte nationale d'identité sur un seul fichier PDF,
- **Carte de séjour** : pour les candidats étrangers uniquement, nous joindre la photocopie de votre carte de séjour avec la mention « autorisation de travail ».

h. Attestation de score de test de français

Si vous n'êtes pas concerné, n'en tenez pas compte.

i. Document facultatif : attestation de score d'anglais

Scan de l'attestation du score TOEIC obtenu ou autre test d'anglais, si vous avez déjà passé un test de type TOEFL, FCE, PET... **Si vous n'êtes pas concerné, n'en tenez pas compte.**

j. Autres documents

Vous pouvez ici nous joindre tous documents que vous estimez importants pour l'étude de votre candidature (exemple : lettre de recommandation).

k. Attestation de bourse

Joindre le scan de votre attestation de bourse en un seul fichier PDF (le statut boursier entraîne une minoration des frais d'inscription).

6. Entreprise d'accueil

Il s'agit d'indiquer si vous avez des contacts très avancés avec une entreprise pour votre futur contrat d'apprentissage, ou si vous avez une entreprise prête à vous embaucher.

Il n'est pas du tout obligatoire d'avoir le nom d'une entreprise dans cette rubrique au moment de l'inscription en ligne.

La présence ou non d'une entreprise dans cette rubrique du dossier n'est pas un critère entrant dans la présélection. Toutefois, nous vous incitons à démarrer vos recherches le plus tôt possible !

7. Saisie du dossier candidat

Informations importantes :

- **N° INE** : rappel : vous le trouverez sur votre relevé de notes du baccalauréat.
Pour les candidats qui n'ont **pas passé leur baccalauréat en France** -> indiquer 9999999999A (10 fois le chiffre 9 et la lettre A),
- **N° sécurité sociale** :
Pour les candidats qui n'ont pas d'immatriculation, indiquez :
1 ou 2* – année de naissance – mois de naissance – département de naissance** – 000 – 000
Ex : 1-97-12-69-000-000 (**bien respecter la forme**)
*1 = homme, 2 = femme,
** si naissance dans un pays étranger : mettre **99**
- **Formations** : indiquez votre cursus scolaire année par année depuis 4 ans. Si durant une année vous n'avez pas été scolarisé, vous pouvez saisir les informations correspondantes.

8. Visualisation du dossier PDF

Cette visualisation vous permet de vérifier la saisie de vos informations. Ce sera ce dossier d'inscription qui vous accompagnera pendant vos trois années de formation.

9. Validation de vos inscriptions

Vous trouverez ici la liste de vos oublis ou erreurs de saisie qui bloquent la validation de votre candidature. Revenez sur la saisie de votre dossier et effectuez les modifications si cela est nécessaire. Les autres informations complémentaires, **bien qu'elles aient leur importance**, ne sont pas bloquantes pour la suite de votre candidature.

a. Paiement en ligne pour les frais d'inscription

- **Pour les non boursiers** : 65€ pour 1 formation, 75€ pour 2 formations, 90€ pour 3 formations et +,
- **Pour les boursiers** (justificatif de bourse à joindre) : 35€ pour 1 formation, 45€ pour 2 formations, 55€ pour 3 formations et +.

Répondez « oui » ou « non » pour chaque formation pour lesquelles vous souhaitez candidater : votre **dossier unique** sera étudié pour l'ensemble de vos choix.

A cet instant, vous devez également classer vos choix de formation : cette décision n'est pas définitive pour vous, et sera uniquement « visible » par l'équipe d'ITIL de Lyon : si vous êtes candidat sur plusieurs formations, les responsables pédagogiques étudieront votre dossier sans être influencé par votre choix.



Procédez au paiement en ligne. **Ces frais de dossier restent acquis** qu'il soit ou non donné suite à la candidature, à quelque étape que ce soit.

Conservez bien votre justificatif de paiement en cas de besoin.

b. Les responsables pédagogiques ont étudié votre dossier

Nous retrouvons trois possibilités suite à l'examen de votre candidature par les responsables pédagogiques :

- **Grand admissible** : vous êtes dispensé de tests (pour la filière en question) -> planification de votre entretien,
- **Admissible** : vous avez au-dessus votre convocation aux tests (pour la filière en question),
- **Refusé** : vous êtes refusé (pour la filière en question).

Tests : Les tests se déroulent à distance avec la plateforme Evalmee. Ils sont prévus le jeudi 20 mars 2025. Vous pourrez vous connecter dans la journée, à l'heure qui vous conviendra. A partir du moment où vous vous connectez, le chronomètre se déclenchera et vous aurez un temps imparti pour réaliser chaque test.

Vous ne passez **qu'une seule série de tests** quel que soit le nombre de formations pour lesquelles vous serez validé sur dossier.

Entretien individuel : en fonction des résultats aux tests, vous serez convoqué pour passer l'entretien de motivation. Vous pourrez choisir votre créneau d'entretien.

Vous classerez à ce moment vos vœux et choisirez votre jury d'entretien (composé d'un représentant d'une école et d'une entreprise qui vient repérer des candidats à recruter) dans la limite des créneaux disponibles pour ce jury.

Vous devrez également **télécharger une nouvelle lettre de motivation/projet professionnel spécifique pour la filière d'entretien** (moins généraliste donc que le 1^{er} document téléchargé lors de la saisie de votre dossier de candidature).

Vous ne passez qu'un seul entretien quel que soit le nombre de formations.

Exemple : si vous êtes grand admissible sur une filière et admissible sur une autre, vous ne passez qu'un seul entretien.

10. Cas particulier

Pour les **candidats partant à l'étranger dans le cadre de leur stage de BUT ou post BUT** : voir rubrique Modifications des informations régulières – Divers : contraintes particulières...

11. VOUS ETES ADMISSIBLE

Les jurys de positionnement ont délibéré et vous êtes désormais admissible à au moins une formation.

Le jury retient plus de candidats que de places dans la promotion, le remplissage de chaque promotion se fera par ordre d'arrivée d'un document ITII (Proposition d'Intention d'Embauche co-signée par vous et l'entreprise d'accueil, que l'équipe d'ITII vous aura fait parvenir avec le mail de félicitations), dans la limite des places disponibles.

Votre CV est publié et est désormais disponible dans notre CVthèque. **Rappel : voir paragraphe rubrique accueil candidat – 2 – état de votre CV.**

Vous avez désormais accès aux postes proposés par les entreprises.

Postes proposés par les entreprises

Cette rubrique vous sera accessible uniquement si vous êtes **déclaré admissible** !

Elle vous permet de retrouver l'ensemble des offres que nous ont confiées les entreprises.

- Les offres d'apprentissage sont **affichées par filière** : vous pouvez visualiser **uniquement les postes pour lesquels vous avez été déclaré admissible**,
- Les informations sont **mises à jour en temps réel** donc pensez à actualiser la page pour avoir les dernières nouveautés,
- Nous recevons des offres d'apprentissage de janvier à août, donc n'hésitez pas à vous **rendre très régulièrement dans cet onglet pour optimiser vos recherches** !,
- Les offres proposées sur notre site ITII de Lyon ont toutes été **pré-validées par notre expert** de la formation : adéquation entre les missions proposées et le référentiel du diplôme.



Une fois que vous aurez trouvé une entreprise, vous allez nous renvoyer le document : Proposition d'Intention d'Embauche. Ce document permettra à notre expert d'échanger par téléphone avec votre futur maître d'apprentissage pour valider un certain nombre d'éléments nécessaires au bon déroulement de votre apprentissage. Il arrive parfois que des postes disponibles sur notre site ITII de Lyon ne soient finalement pas validés par notre expert suite à cet échange téléphonique.



Attention : vous ne serez définitivement admis que lorsque le référent-métier de la filière aura validé auprès de votre futur maître d'apprentissage que les projets qui vous seront confiés sont bien en cohérence avec le diplôme d'ingénieur de l'école choisie.

Si ce n'est pas le cas, vous perdrez votre place dans la promo ! donc ne relâchez jamais vos recherches tant que vous n'êtes pas certain que l'entreprise est validée !

Documents divers

Dans cette rubrique se trouve tous les documents qui pourront répondre à vos questions !

- **Votre tuto du candidat : de votre inscription jusqu'à votre admissibilité**

Ce guide vous permet de prendre connaissance de l'ensemble des informations dont vous avez besoin pour candidater. Informations importantes, astuces, conseils, rappels... vous devez l'avoir avec vous et ne pas hésiter à le relire de temps en temps !,

- **Le modèle d'avis de poursuite d'études**

Ce document est à transmettre à votre établissement de BAC+2/3 afin qu'il le complète et qu'il soit joint à votre dossier,

- **Le programme de révision des tests**

Une fois convié aux tests, vous retrouverez ici le programme de révision qui vous permettra, nous en sommes convaincus, de les réussir haut la main !

Par formation :

- Fiche descriptive apprentissage,
- **Planning prévisionnel de la formation** : courant juin, nous mettons en ligne les plannings des formations pour l'année suivante. Un peu de patience, s'ils n'y figurent pas, c'est que nous ne les avons pas encore !

Ma boîte à outils : informations importantes et conseils

1. Processus d'admissibilité

La présélection se déroule en 3 étapes :

a. Première étape : DOSSIER

Examen du DOSSIER, saisi en ligne par les candidats sur le site ITII de Lyon et évalué par les responsables pédagogiques des écoles pour la ou les formations de votre choix.

Date limite de saisie en ligne le 3 mars 2025.

b. Deuxième étape : TESTS

Seuls les candidats dont le dossier est jugé satisfaisant par nos écoles partenaires sont convoqués à cette 2ème étape (**l'avis peut être différent d'une formation à l'autre**) : **TESTS** (en distanciel, possibilité de vous connecter quand vous le souhaitez entre 8h et 23h).

- **Tests de connaissances scientifiques** sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiples) :

Pour toutes les formations : **Mathématiques**

De plus, selon la formation ITII visée, 1 ou 2 autres tests :

- o Génie Industriel et Mécanique => 1 test : mécanique,
- o Génie électrique => 1 test : électricité/électronique,
- o Génie Mécanique Conception Innovation de Produits => 1 test : mécanique,
- o Energie Conception des Installations => 2 tests : mécanique et électricité/électronique,
- o Efficacité Energétique et Management des installations => 2 tests : mécanique et électricité/électronique.
- o Pas de tests pour les filières « informatique » et « Physique et Systèmes Microélectroniques ».

- **Test d'anglais**

CAS PARTICULIERS des Grands admissibles : les responsables pédagogiques des formations peuvent dispenser certains candidats de tests en fonction de leurs résultats scolaires.

c. Troisième étape : ENTRETIEN

Seuls les candidats ayant des résultats aux tests répondant aux prérequis de la formation et les grands admissibles seront convoqués pour un **ENTRETIEN INDIVIDUEL** de ½ heure.

Pour vous permettre de prévoir vos disponibilités, si vous êtes convoqué aux épreuves de la 3^{ème} étape, voici le **calendrier prévu pour l'entretien** :

Prévoir une ½ journée (matin ou après-midi) à l'une des dates suivantes (**vous pourrez prendre votre rendez-vous en ligne** en fonction des disponibilités restantes sur le site de l'ITII via votre espace candidat : www.itii-lyon.fr) :

- Pour les Grands Admissibles : du 24 au 28 mars 2025,
- Pour les autres candidats ayant réussi les tests : du 09 au 11 avril 2025
- Pour les candidats qui partent faire leur **stage de fin d'études à l'étranger**, merci de vous rapprocher de l'équipe d'ITII.



NB : Vous ne passez qu'un seul entretien quel que soit le nombre de formations choisies

Le jury d'admissibilité se prononce sur les résultats de l'ensemble de ces épreuves :

- **Aux alentours** de mi-avril 2025, les avis des Grands Admissibles seront publiés,
- **Aux alentours** de fin avril 2025, les avis pour les autres candidats seront publiés.

CANDIDATER : LES ÉTAPES CLÉS

Votre parcours

PHASE D'INSCRIPTION

- 1 Pré-inscrivez-vous sur itii-lyon.fr **JE M'INSCRIS**
- 2 Nous validons vos pré-requis et créons vos identifiants
- 3 Complétez et validez votre dossier
- 4 Les écoles étudient votre dossier ✓

PHASE DE SÉLECTION

- 1 Passez vos tests et / ou entretien
- 2 Le jury délibère sur votre admissibilité ✓

PHASE D'ADMISSION

- 1 Transmettez-nous votre PIE (proposition d'intention d'embauche)
Attention : les places sont réservées par ordre d'arrivée de ce document et dans la limite des places disponibles de la promotion.
- 2 Nos experts valident vos missions en entreprise ✓

ADMISSION

Votre admission est définitive sous réserve de l'obtention de votre diplôme BAC + 2 / BAC + 3 et de la signature de votre contrat d'apprentissage.

ZOOM SUR

LA PHASE DE SÉLECTION

TESTS EN LIGNE

Vous aurez 2 tests communs toutes spécialités (Anglais & Mathématiques) et 1 test de spécialité :

- Mécanique (GIM / GMCIIP)
- Électricité et mécanique (EEM / ECI)
- Électricité (GE)

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Si vous réussissez les tests, vous serez convoqué pour un entretien individuel.

Si vous partez à l'étranger dans le cadre d'un stage pour vos études, demandez à participer à l'une de nos sessions spéciales.

Le calendrier



Date limite de candidature

3 MARS



Tests en ligne

20 MARS



Entretiens individuels

24-28 MARS
9-11 AVRIL



Jurys d'admissibilité

DÉBUT AVRIL
MI-AVRIL

2. Conseils pour valoriser votre candidature

a. Mettre en valeur votre candidature

- Votre Curriculum Vitae

Votre CV doit :

- Tenir sur **une page** (maximum),
- Aller à l'essentiel (dans l'esprit du recruteur),
- Être agréable à lire, aéré et sobre,
- **Ne pas contenir de faute d'orthographe** (faites le relire par plusieurs personnes),
- Avoir une **photo** (non obligatoire) **professionnelle** (pas de photo selfie dans la voiture par exemple).

Il doit comporter les rubriques suivantes :

- **Coordonnées complètes** : nom, prénom, adresse, téléphone, âge ou date de naissance),
- **Titre** : reprend votre objectif avec le nom de la formation choisie,
- **Formation et diplômes** (à partir du BAC) : intitulé complet du diplôme obtenu ou préparé, année, établissement et mention obtenue (à partir de la mention bien),
- **Expériences professionnelles** : indiquez par exemple vos stages d'études (entreprise, lieu, durée, dates et missions confiées) ainsi que vos jobs étudiants ou d'été,
- **Compétences linguistiques et informatiques** : niveau en langue et logiciels maîtrisés,
- **Centre d'intérêt** : sports, culture, hobby, associations, BAFA etc.

- Votre lettre de motivation

Tout comme le CV, votre lettre de motivation doit tenir sur une page, être bien présentée et sans faute d'orthographe. Elle accompagne votre CV mais n'en est pas un résumé.

Elle doit comporter :

- Vos coordonnées complètes,
- Un objet (exemple : « lettre de motivation pour le poste ... réf : ... »),
- 3 paragraphes :
 - ✓ Vous : l'entreprise,
 - ✓ Je : ce que vous pouvez apporter à l'entreprise de par vos expériences, connaissances et compétences déjà acquises,
 - ✓ Nous : ce que vous allez pouvoir faire ensemble,
- Terminer votre lettre de motivation en sollicitant un entretien et en remerciant votre interlocuteur.

- Votre messagerie

- **Portable** : Le message de votre répondeur doit être "professionnel" : prénom, nom de famille et un message court suggérant à votre correspondant de laisser son nom et son numéro de téléphone pour que vous puissiez le rappeler,
- **Mail** : Ayez une adresse mail professionnelle (nom et prénom), évitez les adresses Hotmail car certains courriels se bloquent dans les spams.

b. Etre persuasif dans votre discours

Préparez votre entretien : les questions sont souvent les mêmes (motivation, personnalité, actualité, centres d'intérêt, formation...), donc entraînez-vous !

Soyez ponctuel : si vous avez du retard, prévenez le recruteur,

Répondez avec précision aux questions

- **Bien connaître la formation pour bien vous vendre**

Profitez de la **notoriété** :

- De **nos écoles** : CPE Lyon, ECAM LaSalle, Centrale Lyon et INSA Lyon,
- De **l'ITII de Lyon** présent dans la région depuis 1992 (+ réseau national de 23 ITII),
- De la **branche professionnelle Métallurgie** qui est à l'origine de la création de ses formations d'ingénieurs en alternance,

Vous devez absolument connaître :

- Le **nom de l'école** qui vous délivrera le diplôme à l'issue de la formation,
- **L'intitulé exact de la formation**,
- Le **rythme** de l'alternance,
- Le **programme** de la formation.

- **Intérêt pour l'entreprise ?**

- **Former peut-être son futur ingénieur** à ses méthodes, ses produits, à l'environnement humain et à l'organisation de l'entreprise (aucune obligation d'embauche par la suite),
- **Renforcer ses équipes** pendant 3 ans (temps de présence en entreprise : environ 2 800h),
- Coût faible et aides financières :
 - ✓ Salaire de l'apprenti (grille nationale) exonéré des charges de sécurité sociale,
 - ✓ Crédit d'impôt et aide du Conseil Régional (variable selon la Région),
- En fin d'entretien, demander **quelle est la suite du processus** de recrutement (deuxième entretien, délai de réponse) et demander une **carte de visite** afin d'avoir les coordonnées de votre recruteur (envoyez un **mail de remerciement** et **renouvelez votre motivation** dans les 48h).

- **Et si vous êtes en contact avec une entreprise qui souhaite avoir plus de renseignements ?**

- Elle peut contacter notre **chargée de formation Ingénieurs ITII/iri** : Christel CHAUVETTE– 04 78 77 83 67,
- Un **expert de l'ITII** de Lyon/iri prendra contact avec le responsable concerné et/ou le futur maître d'apprentissage avant la signature du contrat lors d'un rendez-vous téléphonique.